

9.0 crédits	90.0 h + 15.0 h	2q
-------------	-----------------	----

Enseignants:	Buxant Coralie ; Herman Ginette ; Stinglhamber Florence ; Yzerbyt Vincent ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>1) Définition de la notion de travail dans une approche de système homme(s)-machine(s)-environnement</p> <p>2) Le fonctionnement cognitif de l'opérateur humain : prise et traitement des informations; prises de décision dans des situations à risque.</p> <p>3) Les théories organisationnelles du travail : motivation; satisfaction; relations; communications; autorité et hiérarchie.</p> <p>4) La formation : formation et qualification; les déterminants des actions de formation.</p> <p>5) L'homme et les technologies : aspects psychologiques du travail informatisé et automatisé, et évolution des contenus de travail.</p> <p>6) La sécurité : fiabilité humaine et fiabilité technique; évolution des conceptions en matière de prévention des accidents de travail.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Introduire les étudiant(e)s, en général au monde du travail, et en particulier aux capacités de l'homme dont il faut tenir compte dans l'organisation du travail.</p> <p>Présenter les connaissances de base, les différentes problématiques et les conditions principales de réussite de mise en place d'une amélioration des conditions de travail.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Introduire les étudiants aux problématiques rencontrées par l'homme dans le monde du travail. Définir le travail humain et les rôles de la psychologie du travail . Décrire l'évolution de la psychologie du travail. Présenter les objets de la psychologie du travail ; entre autres, la charge et la pénibilité du travail ; le stress et le bien-être ; la prévention des accidents de travail ; l'homme au travail et l'évolution des technologies ; les contraintes de temps dans le travail ; les rapports entre vie de travail et vie hors travail. Cerner les niveaux d'intervention de la psychologie du travail.</p>
Autres infos :	Le cours est basé sur une articulation étroite des théories psychologiques et de la pratique de la psychologie des organisations.
Cycle et année d'étude: :	> Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie
Faculté ou entité en charge:	PSP